ÉVALUATIONS REPÈRES EN DÉBUT DE CE1

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Fiche pour les parents

Restitution individuelle

Des repères pour la réussite

- **QUI ?** Tous les élèves de CE1.
- **QUAND ?** En septembre.
- **COMMENT ?** Sur des cahiers d'exercices.
- **POURQUOI ?** Aider les enseignants à choisir la démarche la plus adaptée à la réussite de chaque élève.
- **QUOI ?** 4 domaines de compétences en français : la compréhension à l'oral et à l'écrit, la lecture à voix haute et l'orthographe.

  4 domaines de compétences en mathématiques : la connaissance des nombres et le calcul, la résolution de problèmes et la géométrie.

POUR EN SAVOIR +

- eduscol.education.fr
- education.gouv.fr

Madame, Monsieur,

À la rentrée 2018, des évaluations nationales ont été mises en place pour apprécier les acquisitions et les besoins de tous les enfants de CP et de CE1.

Ce dispositif permet de donner au professeur de votre enfant des repères concernant les connaissances et compétences à renforcer dans deux domaines, le français et les mathématiques. Il s'agit d'accompagner votre enfant au mieux vers les acquisitions prévues en CE1.

Des repères vous sont communiqués dans cette fiche :

- en français, selon quatre domaines : la compréhension à l'oral, la compréhension des textes à l'écrit, la lecture à voix haute et l'orthographe ;
- en mathématiques, selon quatre domaines : la connaissance des nombres et le calcul jusqu'à 100, la résolution de problèmes et la géométrie.

Dans le cas où votre enfant aurait des besoins d'accompagnement, un rendez-vous individuel vous sera proposé afin de vous présenter les dispositifs offerts par l'école pour aider votre enfant à progresser.

.../...

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE